

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 15 mars 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mars 2021

2021 DPE 4 Sécurisation de l'alimentation en eau potable en Ile-de-France - Avenant n°1 à la convention d'études et de constitution d'un groupement de commande avec le SEDIF, SENEIO et AQUAVESC.

M. Dan LERT, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales;

Vu le projet de délibération en date du 23 février 2021, par lequel Madame la Maire de Paris lui demande de l'autoriser à signer la convention d'études d'intérêt commun sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable en Ile-de-France et de constitution d'un groupement de commandes avec le SEDIF, SENEIO (ex SEPG) et AQUAVESC (ex SMGSEVESC)

Sur le rapport présenté par Monsieur Dan LERT au nom de la 8ème Commission,

Délibère :

Article 1 : L'avenant n°1 à la convention d'études d'intérêt commun et de constitution d'un groupement de commandes, dont le texte est joint à la présente délibération, est approuvé ;

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer le dit avenant.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO